



## Problème après la vente d'une maison

Par **chtiot**, le **19/11/2009** à **18:41**

Bonjour,

J'ai mon amie qui vient de revendre sa maison et le notaire a bloqué l'argent car les acheteurs ne sont pas satisfaits. Ils reprochent une trace d'infiltration sur un mur (qui était visible lors des visites) et un meuble de salle de bain non installé.

Je précise que dans le contrat, il est inscrit "dans l'état".

Est-ce que mon amie a quelque chose à se reprocher et à craindre?

merci de votre aide